



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023**

N° 2023 0106

L'An Deux mille vingt-trois, le 27 septembre à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 - CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 19 septembre 2023, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Florian SOUVY, Olivier SACHE, Vincent RUFFIER DES AIMES, Corentin GROS, Xavier BRONNER, Robert LEVY, Tony BUTHOD GARCON, Gérard RUFFIER LANCHE

Absents excusés : Denis TATOUD (pouvoir donné à Vincent RUFFIER DES AIMES), Emmanuel MAEGEY, Olivier CHENU

Nombre en Membres :	15
En exercice :	12
Suffrages exprimés :	10
Votes pour :	10
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

Objet : Adhésion au Comité National des Œuvres Sociales – désignation d'un référent élu

Par délibération en date du 23 août 2023, le Conseil municipal s'est prononcé sur la mise en place de prestations sociales pour le personnel de la commune de Champagny en Vanoise, et l'adhésion de la commune au Comité National des Œuvres Sociales.

Il convient désormais de désigner un élu membre du Conseil municipal en qualité de délégué élu, pour représenter la commune de Champagny en Vanoise au sein du CNAS.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- DESIGNER Monsieur Vincent RUFFIER DES AIMES, membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour représenter la commune de Champagny en Vanoise au sein du CNAS.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Denis TATOUD**



MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE